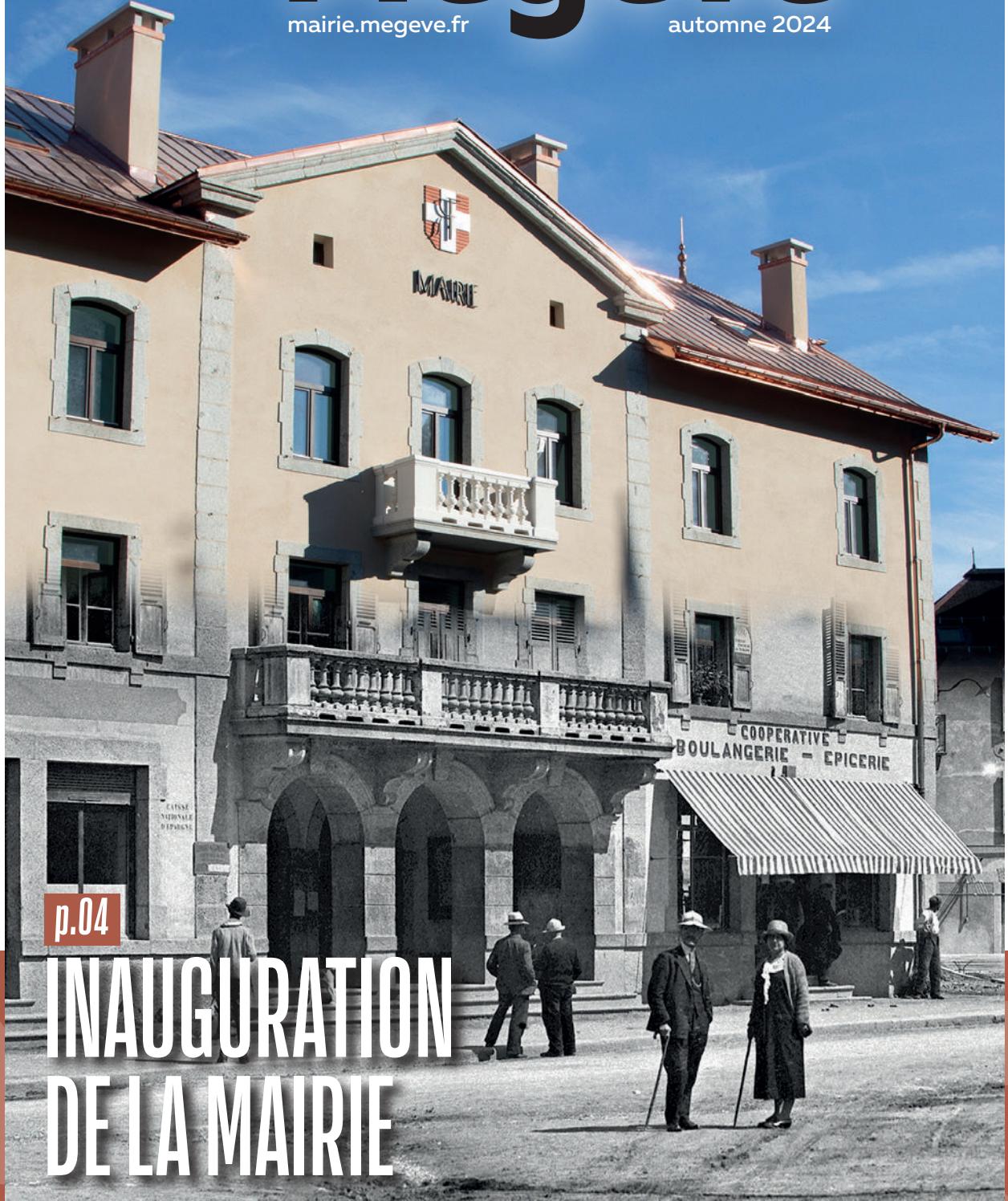


la Lettre de Megève

no 57

mairie.megeve.fr

automne 2024



p.04

INAUGURATION DE LA MAIRIE

ENVIRONNEMENT

p.16

Notre démarche
RSO

COMMUNE

p.20

Le concours
de fleurissement

ÉVÉNEMENTIEL

p.22

Toquicimes

Sommaire

p.04 — PATRIMOINE

Inaugurer la restauration d'un bâtiment historique

p.07 — ENFANCE • JEUNESSE

Lancer la dynamique de rentrée

p.11 — PATRIMOINE

Redécouvrir nos chapelles

p.12 — TRAVAUX

Investir pour la qualité de vie

p.16 — RSO

S'engager durablement pour demain

p.19 — CULTURE

Faciliter l'ouverture sur la culture

p.20 — COMMUNE

Encourager le fleurissement de la commune

p.22 — ÉVÉNEMENTIEL

Toquicimes ou l'art de célébrer la cuisine de montagne

p.24 — COMMUNE

Retour sur l'été

p.25 — TOURISME

Innover pour soutenir ses partenaires

p.26 — NOS AÎNÉS

Multiplier les opportunités de rencontres

p.27 — BRÈVES

p.29 — VIE POLITIQUE

Tribune d'expression

p.30 — ÉTAT CIVIL

p.31 — INFOS PRATIQUES



Labels



Megève soutient



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF :

Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Elodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Service Communication

IMPRESSION : Kalistène (Cran-Gevrier)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève (Elodie Bouffay, Gabriel Zacharski, Marie Bougault Sakaï, Fabienne Cordet-Evrard, Mélanie Calcei), Nicolas Lobbastael, Christophe Bougault, Philippe Freault, AdobeStock.





CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève et Conseillère Départementale

Chers Mègevans, chers Amis,

Votre présence en ce jour d'inauguration a témoigné de l'importance que la mairie représente pour vous, pour nous tous. Véritable édifice emblématique au cœur de notre village et qui fait la fierté de ses habitants.

C'est avec une immense joie que je vous ai accueillis mercredi 9 octobre pour inaugurer aux côtés du président du département, Martial Saddier, et de messieurs le Préfet et sous-Préfet de la Haute-Savoie ce bâtiment entièrement rénové.

La réouverture de notre mairie marque un moment significatif pour notre communauté.

Ce n'est pas seulement un bâtiment qui retrouve vie. C'est le symbole de notre engagement collectif.

Ces quatre années de travaux ont été jalonnées de transformations majeures et d'épreuves qui ont touché le monde entier.

La fermeture totale de notre mairie en pleine crise sanitaire a entraîné des difficultés et des frustrations tant pour l'équipe municipale que pour nos agents. Il n'a pas été facile de quitter ce lieu pendant 46 mois. Cette fermeture, bien que nécessaire, a été tellement longue... Vous l'aurez compris, cette belle maison républicaine m'a profondément manquée et je sais qu'à vous tous aussi.

La mairie est plus qu'un simple bâtiment administratif, elle est le cœur battant de notre commune, profondément ancrée dans la vie de chaque citoyen.

C'est ici que se manifestent les joies et les peines qui jalonnent nos vies. Que ce soit pour déclarer une naissance, célébrer un mariage ou faire face à la perte d'un être cher, la mairie est un témoin constant de nos moments importants.

Elle est également le lieu où se construit notre citoyenneté : nous y exerçons notre droit de vote, participons à la vie démocratique et assistons à la naissance d'initiatives locales lors des conseils municipaux. Ce lieu symbolise la proximité et le service public dans son essence la plus noble.

Nous avons veillé à préserver l'âme de cet édifice tout en répondant aux exigences d'un bâtiment public adapté aux besoins contemporains. Ces nouveaux locaux nous permettront d'être encore plus à votre écoute. La force d'une municipalité réside dans la collaboration et la proximité avec chacun d'entre vous.

Nous allons reprendre les permanences hebdomadaires avec le Maire et un adjoint référent, afin de maintenir un dialogue direct et constant.

Chaque élu, agent et habitant a un rôle à jouer dans le rayonnement de Megève. Ensemble, en renforçant le lien qui nous unit, nous pourrons construire un avenir prospère pour notre commune.

J'ai souhaité profiter de ce moment pour également annoncer ma candidature aux élections municipales de 2026.

Ensemble, nous pouvons surmonter les obstacles, transformer les défis en opportunités et apaiser les situations par la collaboration.

La route sera semée d'embûches, mais je crois fermement qu'un élu d'expérience est essentiel pour transmettre le flambeau et assurer le renouveau ainsi que la stabilité pour les années à venir. Le maire est le garant du lien social et de la solidarité, et l'acteur de la vitalité de son territoire. Il doit défendre chaque jour ces valeurs auxquelles nous aspirons tous :

- le service des autres,
- l'écoute,
- la transparence,
- le courage.

Désormais, nous disposons d'une belle mairie, belle, au sens noble du terme :

- une Mairie en phase avec son époque, accessible, moderne et fonctionnelle,
- une Mairie à l'image de l'attractivité et du dynamisme de notre commune,
- une Mairie qui reflète notre fierté d'être mègevans,
- une Mairie digne de ce nom,
- une Mairie digne de Megève.

Je vous remercie de votre confiance, de votre soutien indéfectible, et de l'amour que vous portez à notre commune.

Ensemble, redonnons vie à nos ambitions, réaffirmons notre fierté d'être Mègevans !



INAUGURER LA RESTAURATION D'UN BÂTIMENT HISTORIQUE

Alors que l'édifice de la mairie avait dû être évacué en décembre 2020 sous le coup d'une décision préfectorale, sa stabilité n'étant plus assurée ; après 3 années de travaux, les services municipaux ont désormais réintégré le bâtiment trônant au cœur du village.

Un événement symbolique que Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, a souhaité partager avec ses habitants.

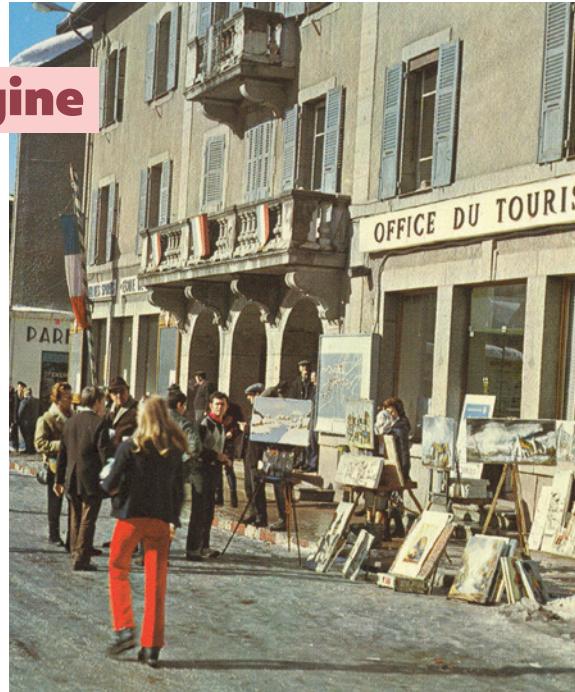
Haut lieu de vie inauguré en 1906, la mairie de Megève fait partie de l'héritage patrimonial et architectural du village. En plein centre du bourg, elle avait été édifiée sur le site d'une halle médiévale par l'architecte départemental en titre Jacques Joseph « Fleury » Raillon, où pendant des siècles déjà siègeait l'assemblée des communiers pour débattre des sujets collectifs.

Au début du siècle, seule une partie du premier étage est utilisée par les élus, le reste des espaces étant affecté en rez-de-chaussée au bureau de Poste et à un café et en étages à des logements et cabinets médicaux.

En 1930, l'essor du tourisme dans le village s'accompagnant du développement d'infrastructures dédiées, le syndicat d'initiative et l'école de ski s'installent dans les locaux auparavant occupés par la Poste. En 1954, des travaux d'aménagement seront effectués pour que le secrétariat de la Mairie prenne place au rez-de-chaussée succédant à une coopérative alimentaire. Après l'emménagement de l'école de musique à la Maison des Frères, en 1995, l'ensemble du bâtiment revient alors à l'accueil des services administratifs de la commune.

Préserver l'architecture d'origine

Dès le lancement du projet de réfection, Madame le maire s'était engagée à réhabiliter l'édifice tout en protégeant l'architecture de l'époque et son identité. En effet, l'extérieur a assez peu changé depuis sa construction ; seul le porche avait été quelque peu redessiné, le fronton de la façade principale élargi, les ouvertures modifiées et l'ancienne toiture en ardoise remplacée par de la tôle. À l'inverse, l'intérieur a été maintes fois repensé en fonction de ses différentes destinations. L'escalier central en pierre a donc été conservé et les façades ont été reprises à l'identique de leur aspect originel. Au cœur de cette restauration, au-delà du respect du patrimoine architectural, Laurent Socquet, adjoint délégué aux bâtiments et espaces publics, et Catherine Jullien-Brèches ont affirmé leur volonté de conduire ce chantier dans une démarche de soutien à la filière bois locale ; la nouvelle charpente ayant ainsi été réalisée avec des essences labellisées AOC Bois de Chartreuse.



Une inauguration officielle

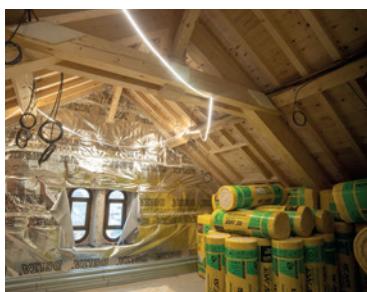


Symbolique emblématique de la vie locale, la municipalité a souhaité partager avec sa population, lors d'un rendez-vous privilégié, l'aboutissement de ces trois années de réhabilitation. Ainsi, mercredi 9 octobre, la mairie a ouvert ses portes au public ; après une visite libre des espaces, les participants ont pu assister à l'inauguration officielle en présence de Martial Saddier, président du département de la Haute-Savoie, d'Yves Le Breton et Rémy Darroux, préfet et sous-préfet, de Lionel Tardy, vice-président du département, de Fabrice Gyselinck, conseiller régional, de l'ensemble des élus de Megève

et des maires des communes de Combloux, Praz-sur-Arly, Sallanches et Passy. Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, a salué l'excellence du travail du cabinet d'architecture, des entreprises et artisans ayant pris part au chantier et a remercié les équipes de la direction adjointe des services techniques pour leur suivi et leur implication.

Achever un chantier majeur

Trois ans de travaux ont été nécessaires pour accomplir cette restructuration conséquente. Après une année consacrée aux études, consultations de marché et autres procédures administratives, le chantier avait débuté en juin 2022 par les phases préparatoires. Parmi les étapes les plus marquantes, l'installation au printemps 2023 d'un échafaudage et d'un parapluie avait permis le démontage de l'ancienne toiture et l'implantation de la nouvelle charpente à l'abri des aléas climatiques et de manière à garantir l'efficience des interventions. À la toute fin de l'hiver 2024, le travail de reprise de la couverture avait débuté sur l'arrière du bâtiment. À l'image des différentes entreprises étant intervenues pour la restauration de la mairie, cet ouvrage travaillé entièrement en cuivre a bénéficié de l'expertise d'un artisan au savoir-faire unique.



Parallèlement, après la création d'une dalle à chacun des niveaux, tous les corps de métier ont œuvré à l'aménagement intérieur. Les surfaces ont été repensées intégrant notamment les normes d'accessibilité PMR et accueillent désormais un ascenseur jusqu'au 2^e étage. Une attention particulière a été portée à la performance thermique et acoustique, répondant ainsi aux normes environnementales et de bien-être au travail en vigueur.

Le travail sur la toiture s'est terminé au mois de juillet, permettant le retrait de l'échafaudage sur l'avant de l'édifice. À l'intérieur, l'agencement des espaces s'est poursuivi avec la finalisation de la salle du Conseil, notamment par la mise en place de la nouvelle table et du matériel audiovisuel et de sonorisation, avant l'installation du mobilier et des équipements indispensables aux différents services dont l'emménagement a débuté le 10 octobre.



Vous retrouverez tous les services accueillant du public dans ces locaux flambants neufs **à partir de fin octobre**, à savoir : l'accueil et l'état civil, le secrétariat du Maire et le cabinet, l'urbanisme, le centre communal d'action sociale ainsi que les services comptabilité et marché public.

Le devenir de la structure modulaire

Afin de pouvoir accueillir les pompiers durant les travaux de la prochaine caserne de Megève et maintenir leur présence dans la commune, le SDIS74 reprendra la location de la structure modulaire occupée jusqu'à alors par les services de la mairie.





LANCER LA DYNAMIQUE DE RENTRÉE

La rentrée, il y a déjà plus d'un mois, a sonné le début d'une année scolaire dynamique et riche de nouveaux projets. Entre les rendez-vous traditionnels, les rencontres inhabituelles et les démarches inédites, les secteurs de la crèche et de la jeunesse sont prêts à porter une nouvelle fois encore de beaux sujets...

De nouvelles pensionnaires à la crèche



La crèche a accueilli 3 nouvelles pensionnaires au mois de septembre, des poules qui bénéficient d'un enclos spécialement pensé pour elles et aménagé par les services techniques de la commune. Sécurisé pour éviter l'introduction de prédateurs, ce poulailler est équipé d'un système automatique d'ouverture et fermeture. L'objectif de cet accueil est multiple : **la réduction des déchets** grâce à l'appétit féroce de ces gallinacées, **l'utilisation d'œufs** pour des ateliers pâtisserie et **l'angle pédagogique auprès des enfants** : au travers du contact avec l'animal, du soin à lui porter, du nourrissage, l'enfant est amené à se recentrer sur la nature.

Le personnel de la crèche a été formé afin de connaître les règles de gestion de l'animal et de développer le lien pédagogique. Les parents pourront accompagner leur enfant le soir dans l'observation. Ils ont également été sollicités pour choisir le nom des poules lors d'un vote : les prénoms de Paillette, Starlette et Coquette ont ainsi remporté les suffrages.

Les P'tites Frimousses

Du fait de problématiques de recrutement, l'hiver dernier, la structure des P'tites Frimousses n'avait pas pu ouvrir. Cette année, son ouverture sera effective **du 23 décembre au 31 août**. Sur la saison et ce jusqu'au 31 mars, elle pourra accueillir 10 à 12 petits vacanciers et 3 enfants l'été.

À partir du mois d'avril et jusqu'à fin août, elle donne la possibilité d'ouvrir **8 places supplémentaires** pour les nouvelles adaptations. Le recrutement au complet cette année permet aussi de proposer une prise en charge, les samedis d'hiver entre 8h et 18h30, aux parents travailleurs qui en auraient fait la demande avant commission.

En route vers une labellisation Label Vie

De la petite enfance à l'adolescence, les structures municipales d'accueil de nos enfants sont engagées dans **un processus progressif et participatif de labellisation** sur les thèmes de la transition écologique et du développement durable.

Après un état des lieux et un bilan d'impact, un plan de formation est programmé pour les équipes de terrain, de l'enfance comme du service jeunesse, sur des items préalablement déterminés, afin de les accompagner vers la labellisation Écolo Crèche et Écolo Accueil Loisirs.

À la crèche, les sujets de travail ont été choisis autour de :

- activités et jeux,
- jardin et biodiversité



et enfin l'eau. Potager, compost, nichoirs, zone non tondue pour favoriser le développement de la biodiversité, installation à venir d'un récupérateur d'eau, recyclage du matériel pour la fabrication de jeux... certaines actions sont déjà bien engagées par le personnel qui œuvre encore à leur perfectionnement et approfondissement.

Une phase de formation est à venir pour l'ensemble des services des différentes structures sur les thématiques désignées avant un bilan intermédiaire menant à une labellisation au fil de l'année 2026.



L'implication des chantiers jeunes dans les travaux de l'école HJLM

Chaque été, une petite dizaine de jeunes de Megève et Demi-Quartier ont la possibilité de bénéficier de leur **1^{ère} expérience professionnelle rémunérée** tout en participant à l'entretien du patrimoine de Megève ou en prenant part à des projets municipaux. Cette année, encadrés par les agents des services techniques, Anna, Aubin, Rémi, Laora, Jeanne, Maya, Ilana et Jason ont œuvré à la réalisation d'une cabane qui sera installée dans la cour de l'école Henry Jacques Le Même pour le stockage de vélos, matériels et autres jeux ainsi que de jardinières colorées qui enchanteront les enfants.

Jason, Laora et Jeanne motivés par leurs souvenirs de l'année passée ont de nouveau candidaté et ont partagé auprès de leurs nouveaux camarades leur enthousiasme. Justifié par l'envie d'être encadrés par des professionnels du secteur, par le fait d'obtenir leur 1^{ère} paie, d'occuper un peu leurs vacances, ou encore de se retrouver entre jeunes et de prendre part à la vie de leur commune, ils ont unanimement apprécié l'expérience tout comme les écoliers aimeront leurs réalisations sans aucun doute !

La reprise des déjeuners du CME

En cette nouvelle rentrée, les rendez-vous de travail reprennent aussi pour le Conseil Municipal des Enfants. Jeudi 3 octobre, les membres, élus en septembre dernier se retrouvaient à la Fondation Morand Allard, auprès de Catherine Jullien-Brèches, Marika Buchet, Christophe Bougault et Jean-Pierre Chatellard pour faire un point d'étape sur les projets en cours et ceux sur lesquels ils souhaitent travailler cette année. Sportif, environnemental, culturel ou solidaire... chacun devait se présenter avec au moins un sujet. Plantes vertes dans les classes, récupération de l'eau de pluie, visites à l'EHPAD, dictée intergénérationnelle... L'écologie et le vivre ensemble restent des thèmes majeurs pour nos jeunes élus ! Les déjeuners se maintiendront le jeudi en attendant de fixer un rendez-vous hivernal qui puisse coïncider avec les emplois du temps de chacun, primaires comme collégiens.





Accompagner le temps de rentrée



Lundi 2 septembre, Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève et Marika Buchet, adjointe déléguée aux affaires scolaires, ont accueilli avec l'ensemble des enseignants les élèves et leurs parents une fois l'heure de la rentrée sonnée dans les deux établissements de primaire ; un moment de rencontres chaque année très attendu par les élues ! Cette fois encore, il a été l'opportunité d'échanger avec les familles sur leurs préoccupations et de confirmer, du côté de l'école Henry Jacques Le Même, que la rentrée scolaire 2025 aurait lieu dans le bâtiment principal entièrement rénové pour tous les niveaux, de la petite section au CM2.

Le mardi, au collège Emile Allais, l'édile a offert à tous les élèves une gourde du département et a pris le temps de souhaiter à tous une belle année tandis que le jeudi Madame le Maire et Marika Buchet dédiaient un instant privilégié avec chacune des classes de petite section, publique et privée. Un rendez-vous devenu désormais traditionnel à chaque nouvelle rentrée et que les élues affectionnent particulièrement, un moment suspendu où elles échangent dans un cadre confidentiel avec ces nouveaux petits écoliers, partagé entre comptines, récitations et anecdotes. L'occasion également de leur offrir un sac dissimulant une peluche à l'effigie de Billy Bosteu, la mascotte de Megève qui les accompagnera dans leurs doux rêves.

Nous oublions souvent que la rentrée l'est aussi pour le corps professoral et les services Enfance, Jeunesse et Vie scolaire qui s'investissent de manière significative pour le bien-être et la réussite de nos enfants. Ainsi, il est de coutume que la municipalité convie les professeurs, directeurs d'établissements et le personnel encadrant pour le dit « pot des enseignants ». Cette année, jeudi 19

septembre, les participants

se sont retrouvés pour saluer notamment l'arrivée de plusieurs professeurs et d'une infirmière scolaire au sein des collèges Emile Allais, Saint Jean-Baptiste et de l'école Henry Jacques Le Même.

Parmi les départs, le plus marquant sera sans nul doute le début de la retraite bien méritée pour Monique Allard qui a réalisé, à Megève, toute sa carrière à l'école Saint Jean-Baptiste et ce depuis 2001 en tant qu'ASEM. Aux côtés de Marie-Françoise, Séverine, Marlène, Sophie et Anne-Sophie, elle aura chéri pas moins de 600 enfants de sa bienveillance et de ses bons soins tout en épaulant les maîtresses dans l'aide éducative. Elle commence une nouvelle vie depuis cet été se consacrant ainsi plus particulièrement à sa famille.

Nous lui souhaitons une belle retraite remplie de bonheur, de santé et de moments précieux avec ses proches. Jessica lui succède désormais auprès des petites sections.





Des ateliers de sensibilisation sur les zones humides



Le réseau de zones humides de Megève et Praz-sur-Arly a été identifié comme prioritaire pour l'élaboration d'actions concertées de préservation des milieux et comme territoire à enjeux par le Contrat de rivière de l'Arly. Un 1^{er} inventaire datant de 2010 puis complété en 2023 dans le cadre de la création du plan de gestion stratégique des zones humides fait état de 183 secteurs qui couvrent une superficie totale de plus de 240 ha, soit 5.45 % du territoire communal.

Au vu des enjeux de préservation des zones humides, un plan de gestion pluriannuel a été initié en 2023 par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly (SMBVA) en collaboration avec la commune de Megève. Bénéficiant de l'appui technique du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie (Asters-CEN74), il a été élaboré en concertation avec les acteurs du territoire.

Outre le volet aménagement et économie, cette démarche de préservation des zones humides est notamment l'occasion de communiquer auprès des habitants ; **le public des scolaires étant le premier sensibilisé au travers de projets pédagogiques**. Ainsi, une série d'ateliers ont été menés par Asters mardi 17 et jeudi 19 septembre avec les CM1 et CM2 d'Henry Jacques Le Même et dans les deux collèges, accueillant également pour l'occasion des élèves de l'IME à Emile Allais. La journée se déclinait entre échanges ludiques le matin en classe et observation sur le terrain l'après-midi sur une parcelle située route de Lady. Un exercice enrichissant qui mènera à de nouvelles interventions prochainement.

Des projets soutenant l'écocitoyenneté



Dans le cadre de la démarche RSO de la commune et parmi les actions inhérentes, côté scolaire, la municipalité souhaite proposer à ses établissements, privé et public, **la gestion d'une aire éducative terrestre**. De quoi s'agit-il ? d'une zone naturelle encadrée de manière participative par des élèves sous la supervision de leurs enseignants et de professionnels de l'éducation à l'environnement. À Megève, le projet impliquerait les deux groupes scolaires, au travers des classes de CM1 et CM2 et des éco-délégués des deux collèges. Parmi les objectifs de ce programme : la sensibilisation à l'écocitoyenneté, la connexion avec la nature et l'éducation environnementale. Une excellente initiative pour former les jeunes à la protection de la biodiversité et au développement durable ! Deux parcelles potentielles ont déjà été identifiées : au Perray, propriété du CCAS de Megève, au-dessus de la route des Perchets. Sa proximité avec une forêt offre la présence d'une diversité arboriforme, d'une tourbière et d'espèces typiques de bas marais, sans oublier des pollinisateurs, amphibiens... Au Calvaire, les parcelles communales autour des chapelles affichent un intérêt pour le parcours naturaliste et forestier. La création d'un corridor de biodiversité pourrait également être étudiée. L'école Henry Jacques Le Même a d'ores et déjà déposé une demande de financement auprès de la trousse à projets de l'éducation nationale.

Halloween Party



Avis aux collégiens de Megève ! Jeudi 31 octobre, Meg'Ados organise sa Halloween Party à la Livraz à partir de 19h. Ouverte aux 10-15 ans, l'accès se fait sur inscription auprès du guichet Enfance Jeunesse. Tél. 04 50 58 77 84 – service.enfance@megeve.fr. Préparez vos plus effrayants déguisements !



REDÉCOUVRIR NOS CHAPELLES

Après une tournée printanière des chapelles ayant mené les élus à la rencontre des habitants des hameaux de Cassioz, du Maz, du Villard et des Pettoreaux, cet automne a été l'occasion de visiter quatre nouveaux édifices et de partager avec les fidèles de ces rendez-vous.



Chapelle du Planay

Préoccupation majeure pour les élus, la sauvegarde et la réfection du patrimoine a mené au lancement d'un diagnostic des chapelles et oratoires de Megève. Une volonté affirmée de la part de Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, Annick Socquet-Clerc et Laurent Socquet, adjoints délégués au patrimoine et aux espaces publics de préserver l'architecture cultuelle du village. Un programme qu'ils ont de nouveau partagé avec les habitants de hameaux lors d'une session automnale de visites des chapelles.

Jeudi 19 septembre, élus et riverains se retrouvaient dans les édifices du Planay puis chemin faisant au Planellet. La 1^{ère}, construite en 1639 sous la protection de Sainte Béatrice, est dédiée à quatre saints : Saint Pierre, Saint Paul, Saint Edmond et Sainte Brigitte, représentés à travers une peinture murale aux couleurs flamboyantes. Des témoignages écrits, laissés par Renée Joly-Pottuz et Ambroise Martin, révèlent toute la riche histoire de cette petite chapelle. Celle du Planellet fut érigée en 1664 et consacrée à Notre Dame des Grâces et Saint Guérin, protecteur des animaux. Seul le chemin rural communal permet aujourd'hui d'accéder par la voie historique. Le saint patron s'aperçoit dès l'arrière de l'édifice grâce à la statue en bois sculptée par Roland Forlin.



Chapelle du Planellet



Chapelle Saint-Anne

La semaine suivante, le rendez-vous était pris à la chapelle Sainte-Anne... Fondée à la fin du 16^e siècle par François de Compeys, seigneur de Gruffy, elle fut restaurée, après un incendie conséquent en 1728, grâce à la générosité de Jean-Baptiste Périnet dont le nom est inscrit sur une plaque en façade. Au 17^e siècle, elle figure sous le siège de 2 confréries : saintes Anne et Catherine ainsi que saints Blaise et Loup. Elle a accueilli à partir de 1715 une école de latin et, anecdote évoquée par Mme le Maire, une salle de gymnastique alors que le lieu avait un temps été désaffecté par décret en 1954 avant sa remise en état de 1976. Elle abrite en son sein une imposante icône.

La tournée s'est achevée jeudi 3 octobre par la découverte de Notre-Dame-des-Vertus, le 1^{er} édifice constituant les 14 chapelles et oratoires du Calvaire à avoir vu jour en 1840 sous la volonté du père Ambroise Martin de créer un ensemble similaire à celui de Varallo. La chapelle, consacrée en 1846, est dédiée à la Vierge Marie ; la crypte accueille son tombeau autour duquel veillent les 12 statues des apôtres, réalisées en bois par Joseph Prosper Socquet-Juglard dit « Béguerre ». Au-dessus, l'assomption de Marie est représentée, élevée aux cieux par une nuée d'angelots tandis que la coupole dévoile son couronnement. En trompe l'œil, aux 4 coins de la chapelle, sont peintes les 4 vertus de Marie : foi, religion, espérance et charité.



Chapelle Notre-Dame-des-Vertus

Chacune de ces soirées s'est conclue par un moment convivial au cours duquel souvenirs et actualités se mêlent entre les habitants et les élus. L'occasion d'annoncer le souhait partagé de renouveler ces rencontres au printemps 2025 mais aussi la date de l'**inauguration de l'église Saint-Jean-Baptiste samedi 14 décembre** avec un concert gratuit de Camille et Julie Berthollet à 20h30.

INVESTIR POUR LA QUALITÉ DE VIE

AMÉLIORATION / RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Palais

Automne 2024



Alors que la reprise du toit de la patinoire avait nécessité sa fermeture durant l'été, l'espace a pu ouvrir quelques jours plus tôt qu'attendus : le 18 septembre pour le public et au début du mois pour l'associatif. Parallèlement, l'accueil de la patinoire a été totalement repensé, de plain-pied, et aménagé à côté de la piste de curling. Désormais accessible depuis le secteur des caisses, son entrée se situe derrière l'escalier au bout du couloir principal et permet de faciliter le parcours client. Les équipes du Palais sont activement intervenues pour la mise en service de cette nouvelle zone de location patins et ont pu effectuer des travaux d'entretien et de maintenance dans l'espace au global. Plusieurs portes et vitres ont été changées des deux côtés des gradins sud pour une amélioration thermique et une mise en conformité incendie.

Les aménagements de surfaces sur la zone de vie ont été achevés au mois de septembre. Mise à niveau, elle est maintenant entièrement recouverte d'enrobés simplifiant ainsi l'exploitation et l'utilisation de cette surface complémentaire à la salle des congrès.

Oratoire Saint Jean-Baptiste

Automne 2024 et printemps 2025

Le baldaquin de St Jean-Baptiste, chemin du Creux St-Jean, sera étayé pour l'hiver en vue du remplacement des poteaux et de la réfection de la statue, intégrée au diagnostic des chapelles.

Le Prieuré

Automne 2024 et printemps 2025

La 1^{re} phase de reprise de la toiture et des façades a débuté en septembre avec la pose des bacs en cuivre pour la partie place de l'église. Elle sera terminée pour le mois de décembre. L'arrière du bâtiment sera réalisé au printemps 2025.

Budget:
810.000€ HT



Local jeunes

L'ancien bâtiment dit « garage à Conseil » va accueillir un local dédié à la jeunesse, à proximité directe du Palais, de la zone tennistique et du city stade, en cours d'installation. D'une surface d'environ 120 m² sur 2 niveaux, le bâtiment va être rénové de manière à intégrer un espace de vie confortable équipé de billard, babyfoot, mur d'expression, espace d'activités... et des bureaux pour le service Jeunesse. Il répondra aux exigences des normes énergétiques, limitant ainsi son impact sur l'environnement : isolation importante, matériaux biosourcés, maîtrise des consommations, énergie renouvelable...

L'extérieur sera aussi aménagé avec une zone d'espaces verts et des plantations. La phase d'études est désormais achevée ; la consultation des entreprises va pouvoir intervenir. Le permis est en cours d'instruction et le lancement du chantier est attendu pour le printemps 2025.

Subventions :

- État (Fonds Vert) : 137.747€

École Henry Jacques Le Même

Automne 2024



Budget:
4.471.097,50€ HT

La pose de la charpente et de la couverture de l'extension, amenée à devenir la nouvelle entrée de l'école, sera terminée dans l'automne. Les travaux intérieurs et notamment l'agencement des salles de classe ont bien progressé ; reste la finalisation des sols et plafonds. Une fois les enrobés appliqués dans l'été côté cour de récréation, les ouvrages sur la partie supérieure ont pu être entamés avec la création d'un amphithéâtre et l'installation de petit mobilier. Une cabane, réalisée par les intervenants des chantiers jeunes, sera implantée afin de stocker vélos, matériels et jeux. La végétalisation interviendra après l'hiver. L'aménagement intérieur se poursuivra durant tout l'automne visant à une livraison du chantier pour le début de l'année 2025. L'emménagement des écoliers reste à prévoir après les étapes d'équipement et d'intégration du mobilier.

Subventions :

- Département : **340.000€**
- État (Fonds Vert) : **300.000€**
- CAF (au titre de l'aide à l'investissement - fonds nationaux et locaux) : **300.000€**

Église Saint-Jean-Baptiste

Automne 2024

Après la finalisation de la rénovation des décors peints, des badigeons et du dallage du chœur et de la nef dans l'été, les entreprises se sont concentrées sur la pose du plancher chauffant et du nouveau travertin. Désormais bien avancée, elle permettra dans un second temps la réintégration des bancs qui ont été, durant le chantier, nettoyés et restaurés. Nettoyage, réfection des décors, peintures et statues... les interventions sur le retable majeur ont débuté mais se termineront certainement après la réouverture de l'église. La statue de Saint Jean-Baptiste bénéficiera dans le même temps de reprises colorimétriques, validées par la DRAC. La restauration des 4 autres retables est prévue sur les deux prochaines années, sans fermeture nécessaire de l'édifice. La fin du chantier devrait intervenir pour la mi-décembre, avant les célébrations de Noël.



Budget:
2.449.192€ HT

dont 210.333€ de maîtrise d'œuvre

Comment participer

à la collecte de la Fondation du Patrimoine ?

La collecte de la Fondation du patrimoine reste ouverte jusqu'en 2025 ! À ce jour, le montant récolté est de **73.812 €** avec une promesse exceptionnelle d'une fondation de soutien au patrimoine à hauteur de 450.000 €. Merci aux donateurs qui permettent de réunir le financement complémentaire indispensable à cette rénovation.



Sur le site internet de la Fondation du Patrimoine :
fondation-patrimoine.org/43485
 ou en flashant le QR code ci-contre :



Via le bulletin contenu dans le flyer disponible à l'Office de Tourisme et à l'accueil de la Mairie.

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

Le city stade

Après la réalisation des différents traçages, l'emprise et le positionnement définitif du futur city stade ont été validés au mois de septembre : au fond du grand parking du Palais, à proximité directe des tennis et du futur local jeunes. Les travaux ont ainsi débuté avec une implantation sur la base d'un revêtement assurant les amortis. Après la phase préparatoire de maçonnerie, les services techniques remonteront la structure tandis que la pose de pelouse synthétique et de filets achèvera l'aménagement du site dont l'ouverture est attendue dans le courant de l'automne.

Budget:
76.300€ HT

Passerelle de la Charité

Automne 2024 et printemps 2025



Budget:
378.500€ HT

La reprise du mur existant et la création d'un enrochement sur la rive gauche au cours du mois de septembre permettent d'accueillir la nouvelle passerelle, identique à celle de la Maison des Frères. Celle-ci sera accessible dès cet hiver tandis que les réseaux resteront en aérien avant le câblage définitif au printemps. L'habillage en pierre et l'aménagement des abords seront finalisés sur la même période.

Route du Jaillet

Printemps 2025

Le secteur de la route du Jaillet, compris entre la télécabine et le rond-point du Palais, va être sujet à des travaux d'enfouissement des réseaux secs et de mise en séparatif des réseaux humides. Un trottoir et une piste cyclable seront également créés afin de faciliter les déplacements.

L'aménagement d'une partie du rond-point sera également retravaillé.



Budget:
702.592€ HT

au stade d'études avant-projet (hors réseaux secs en partie financé par le SYANE)

Chemin du Léonberg

Automne 2024



Budget:
270.000€ HT

Entamés en septembre, les travaux de mise en séparatif et d'extension des réseaux d'assainissement impactant une partie de la route du Bouchet, les Combes, les Coudrettes et les chemins du Léonberg et des Sapins seront achevés pour le mois de décembre.

Rues d'Arly et Saint-François de Sales

Printemps 2025



Budget:
454.988€ HT

Alors que les travaux sont en cours sur la 1^{re} partie de la rue Saint-François reliant le carrefour de la rue d'Arly à la petite section menant à la rue Charles Feige, la 2^e phase au printemps, jusqu'à la ferme Saint-François et la rue d'Arly, viendra clore le chantier qui s'était d'abord concentré en 2014-15 sur la mise en séparatif des réseaux. Ainsi, la pose de réseaux secs, de pavés et dallages complétés par des enrobés bitumeux viendront finaliser la zone et permettre une mobilité douce. L'accès piétons et aux commerces est maintenu avec la possibilité de stationner au parking du Casino pour les résidents impactés.

Route Sur le Meu

Printemps 2025

Initialement prévus à l'automne, les travaux concernant la route Sur le Meu seront effectués au printemps. Pour rappel la partie entre la rue du Crêt du Midi et les Coudrettes bénéficiera de l'enfouissement de ses réseaux secs et de l'installation d'un éclairage public.

Budget:
73.500€ HT

dont 17.050€ financé par le SYANE



Route d'Odier

Printemps 2025

Les phases de consultations sont en cours, l'attribution du marché se fera à l'automne. Le début du chantier est prévu pour avril 2025 et ce pour 2 phases de travaux. Pour mémoire, un bassin de rétention sera construit afin de gérer le débit des eaux de pluie en cas d'intempéries. Les réseaux humides seront repris tandis qu'en termes d'aménagement de surfaces, un trottoir sera créé et la voie passera en sens unique.

Forage de Cassioz

Printemps 2025

Le projet pour l'équipement des installations a été validé ; la consultation a été lancée à l'automne afin de finaliser le forage avec les raccordements réseaux et l'équipement des pompes.

Budget:
326.832€ HT

au stade projet (hors raccordement électrique ENEDIS)



S'ENGAGER DURABLEMENT POUR DEMAIN

À l'occasion de la cérémonie des vœux du maire à la population, au mois de janvier 2024, Catherine Jullien-Brèches affichait son ambition autour d'une transition engagée portée par les services de la commune. Au-delà d'un nouveau défi à relever, il s'agit bel et bien d'une dynamique à porter à travers chacune des actions communales et des projets amorcés.

Lettre de Megève : Quelle est la différence entre RSE et RSO ?

Catherine Jullien-Brèches : Les ambitions sont les mêmes mais en tant que collectivité territoriale nous parlons de Responsabilité environnementale et Sociétale des Organisations et non des Entreprises.

LDM : Pourquoi une démarche RSO plutôt qu'une labellisation ISO ?

CJB : Après avoir envisagé une labellisation ISO 26000, nous avons jugé plus pertinent d'inscrire nos services communaux dans une démarche volontaire de changement de nos pratiques et fonctionnements.

Une révolution quelle qu'elle soit ne peut être comprise et ses effets durables que si l'ensemble des protagonistes adhèrent aux changements et aux évolutions.

Accompagnés par le cabinet ATEMIA, nous avons pu poser un diagnostic avant d'envisager une mise en route concrète de projets atteignables.

LDM : Quels sont vos objectifs ?

CJB : Avant tout de partager - avec l'ensemble des services, via leur direction et un réseau actif

"d'Ambassadeurs de la transition" - un état d'esprit axé sur une vision forte de notre responsabilité et de la nécessité de répondre à des enjeux essentiels comme la préservation des ressources naturelles ou la diminution de notre empreinte carbone.

LDM : Expliquez-nous la méthodologie que vous avez choisie de suivre ?

CJB : La première étape a consisté à identifier toutes les bonnes pratiques déjà en place au sein de la collectivité. Et sans être exemplaire, la commune de Megève présente « un bon sens paysan » ! Optimisation des ressources naturelles, chasse au gaspillage, recherche d'économies fonctionnelles, évolution de la politique salariale et des conditions de travail... le tout était de le formaliser à travers un manifeste pour établir un socle sain sur lequel nous pouvions construire un plan d'actions.

Après un audit de l'existant, la définition de notre manifeste et la formation de nos équipes, nous développons un plan d'actions concrètes qui incarnera les projets de demain autour de domaines prioritaires.

8 CHANTIERS PRIORITAIRES



1.
Innover dans notre **organisation**
pour relever les défis de la transition



2.
S'engager dans une trajectoire de **sobriété énergétique** vers un modèle bas carbone



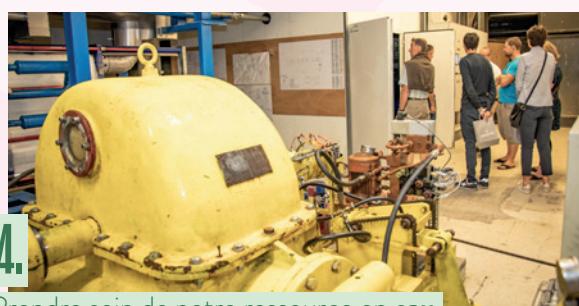
3.
Préserver et restaurer
nos **espaces naturels** et agricoles

MANIFESTE "TRANSITION"

« Nous sommes profondément attachés à notre village, à ses paysages et ses patrimoines, à celles et ceux qui les ont façonnés. Nous sommes également pleinement conscients des grands bouleversements écologiques et sociétaux qui remettent en cause les équilibres d'hier, bousculent nos choix d'aujourd'hui et questionnent nos modèles de demain. Aussi, nous nous engageons dans une politique volontariste et pragmatique de transition vers un développement pleinement compatible avec les équilibres climatiques, respectueux des ressources naturelles et en capacité à garantir une qualité de vie dans notre village, toute l'année, pour nos habitants comme pour nos visiteurs. Cet engagement est

au service d'une mission, celle de transmettre aux générations futures le village que nous avons construit au fil du temps et tout l'héritage qui l'accompagne. Nous avons bâti un plan d'actions et une organisation nous permettant de relever les grands défis qui nous attendent autour de chantiers prioritaires. Pour chacun d'entre eux, nous disposons d'une feuille de route précise et d'indicateurs de progrès qui doivent nous permettre d'obtenir des résultats concrets à court terme. Parallèlement, nous travaillons à l'exemplarité de notre fonctionnement interne selon le principe d'amélioration continue en incarnant une transition progressive, acceptable et positive. »

Catherine Jullien-Brèches, Christophe Bougault-Grosset-Grange, Marika Buchet, Laurent Socquet, Pierrette Morand, Annick Socquet-Clerc et Jean-Pierre Chatellard.



4.

Prendre soin de notre ressource en **eau**



5.

Favoriser un **urbanisme** et un habitat responsables

6.

Certifier 100% du parcours **enfance-jeunesse** de la crèche au centre de loisirs

7.

Contribuer à la **transmission** des patrimoines mègavans et au vivre ensemble

8.

Aligner la politique **touristique** sur la vision transition

PRÉSENTATION D'UN PROJET

conjuguant la préservation de nos espaces naturels et le parcours éducatif



IDENTIFICATION ET ANIMATION D'UNE AIRE ÉDUCATIVE TERRESTRE

mobilisant les services Enfance-Jeunesse et Techniques autour d'un projet pédagogique coordonné avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Nous retrouverons au fil de nos éditions l'évolution de ce programme coopératif autour de l'étude et l'observation de la faune et la flore d'une zone humide située à proximité des groupes scolaires de Megève. (voir page 10)



VALIDATION DU PROCESS DE RÉUTILISATION DE L'EAU

du Palais pour l'arrosage et le nettoyage des voiries. Une dynamique inscrite depuis cet été avec l'identification de la démarche sur nos engins de nettoyage « **À Megève l'eau est préservée en la recyclant** », une des démarches écoresponsables qui a retenu toute l'attention de la région AURA qui a choisi de décerner à la commune de Megève le trophée des sommets du tourisme en tant que lauréat de la catégorie gestion de l'eau innovante.

**"La transition il faut la préparer
sinon nous la subirons."**

Catherine Jullien-Brèches



Après ces premières pages, nous vous proposerons lors de chaque Lettre de Megève **« notre rendez-vous autour de la transition »** par une prise de paroles dédiée aux projets lancés par les services de la commune avec nos différents partenaires, pour notre territoire.

FACILITER

L'OUVERTURE SUR LA CULTURE

EXPOSITION

" Entre deux eaux "

L'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard dévoilera cet hiver un univers artistique rendant hommage à l'eau, source de vie et élément constitutif de Megève et de son histoire. Céramistes, brodeuses, verriers, mosaïste, designer, licière... une quinzaine d'artistes vous subjugueraient par la créativité des métiers d'art.

Du 13 décembre 2024 au 4 mai 2025.



La commune lance son 1^{er} spectacle dans la nouvelle salle du Palais, samedi 16 novembre à 20h30 avec Tap Factory ! Savant mélange de danse, percussions, acrobaties et comédie, ce spectacle chaplinesque et moderne est mené tambour battant par une troupe d'artistes qui a conquis le public du monde entier. Une performance artistique à découvrir en famille.

Billetterie : auprès de Megève Tourisme, aux caisses du Palais et sur megeve-tourisme.fr



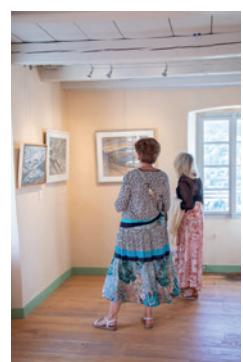
Megève aime à multiplier les opportunités de donner un accès aisément à la culture autant pour ses résidents que pour ses visiteurs. Expositions, diffusions, visites guidées, conférences, ateliers... la commune met tout en œuvre pour séduire son public.



S'associant chaque année à la dynamique culturelle européenne des journées du patrimoine, pour cette édition encore, entièrement gratuite, le week-end du 21 et 22 septembre, Megève a pu mesurer l'engouement des passionnés **avec plus de 400 personnes recensées**. La projection de *L'Âge d'Or* de Megève a encore attiré les spectateurs venus en nombre. Les visites guidées des chapelles du Calvaire et de la « face cachée du Palais » ont trouvé une fois de plus leurs adeptes, captivés pour les uns par le patrimoine, pour les autres par la machinerie.

L'art campanaire était au cœur de la micro-folie du samedi tandis qu'Antoine Cordoba, carillonneur de son état et notamment à l'abbaye de Saint-Maurice dans le Valais, abritant le plus grand carillon de Suisse, venait à la suite évoquer l'histoire des cloches de la paroisse de Megève.

Un itinéraire culturel qui fut également propice à la découverte de l'exposition *Murmures des sous-bois d'Oxaléa* à l'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard et de Maurice Bonnet, le peintre et la montagne au musée de l'Ermitage tout comme à la flânerie avec les rétrospectives extérieures *Croix-Moi* de Patrick Wack et *Le Passé Recomposé* de Garry Pycroft qui resteront visibles, pour ces dernières, jusqu'en mai et juin 2025.



La programmation Micro-Folie

Vendredi 13 décembre - 20h - gratuit :
L'Opéra Cendrillon en partenariat avec l'Opéra national de Paris, Auditorium du Palais

Samedi 21 décembre -
de 14h30 à 17h30 - gratuit :
Ateliers « La Magie de Noël »



ENCOURAGER

LE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE



Fière de son patrimoine naturel, la commune de Megève a toujours porté un soin particulier à l'embellissement de son cadre de vie dont le fleurissement est un élément essentiel. Au-delà de la politique communale, l'investissement remarquable des habitants est salué chaque année au travers du concours de fleurissement.

S'inscrivant dans une véritable démarche environnementale, culturelle, et sociale, à Megève le fleurissement n'est pas qu'une question d'esthétique. Il reflète aussi l'attachement à la nature et au patrimoine que partagent la municipalité et ses résidents. Un engagement qui a d'ailleurs été salué en 2023 par l'obtention du prix « Fleur d'Or », en parallèle du renouvellement de la distinction « village 4 fleurs ». Une démarche qui, en plus des actions de la municipalité et du travail du service des Espaces Verts, met donc en lumière l'implication de la population et des socio-professionnels à embellir le cadre de vie. Ainsi, cette année encore, l'édition 2024 du concours de fleurissement a été une réussite : pas moins de 50 participants, particuliers et socioprofessionnels, ont pris part à cette compétition florale et amicale.

Célébrer le palmarès

Au cours de l'été, le jury, encadré par les adjoints au maire Annick Socquet-Clerc et Jean-Pierre Chatellard, a réalisé « incognito » et avec grand plaisir un tour du village pour admirer les plantations et créations de chacun des inscrits. Que ce soit le fleurissement d'un simple balcon, de vastes jardins ou de restaurants... chaque implication est valorisée par l'une des 5 catégories du concours : chalets ou maisons avec jardin et sans jardin, balcon, terrasse, mazot, fermes, hôtels et restaurants.

Jeudi 29 août, lors de la soirée de remise de prix, Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève et Jean-Pierre Chatellard, adjoint à l'environnement, ont eu le plaisir de saluer l'engagement de tout un village à créer une harmonie florale faisant

l'admiration de tous les visiteurs. Un constat qu'avait pu partager Annick Socquet-Clerc, adjointe au patrimoine et membre du jury, lors de son passage. Une créativité exemplaire qui fait de ce concours un véritable élan collectif, une démarche partagée qui unit les efforts et le travail de tout un chacun et qui vise à faire de notre village un véritable écrin fleuri. Au sein de chaque catégorie, les gagnants se sont vu offrir par la commune des bons d'achat à utiliser dans les commerces du village, des fleurs par l'Ucharme et quelques gourmandises par les Amis de Megève. Ils ont pris joyeusement la pose pour la traditionnelle photo de groupe avant de se retrouver autour d'un verre pour échanger sur leur expérience et glaner quelques conseils auprès des meilleurs jardiniers.

La commune tient à remercier chaleureusement l'intégralité des participants, ses différents partenaires ainsi que les membres du jury.

LE PALMARÈS 2024



1 • Chalets ou maisons avec jardins

1^{er} Prix

Ducrey Régine

2^e Prix

Allard Albert

3^e Prix

Dufour Nicolas et Pascale

Hors catégorie

Allard Carine



2 • Chalets ou maisons sans jardin, balcons, terrasses

1^{er} Prix

Gaiddon Gilles et Sylvie

2^e Prix

Grosset-Janin Anna

3^e Prix

Bouchardon Marcel

3^e Prix ex aequo

Socquet-Monnet Bernadette



3 • Fermes

1^{er} Prix

Périnet Rosine

2^e Prix

Gaiddon-Pawlicki Sylviane

3^e Prix

Tissot Christelle

3^e Prix ex aequo

Périnet Bernadette et Noël

Hors catégorie

Arvin-Berod Katia



4 • Hôtels

1^{er} Prix

La Ferme du Golf

2^e Prix

Les Cimes

3^e Prix

Hôtel Mont Blanc

Hors catégorie

Les Fermes de Marie



5 • Restaurants

1^{er} Prix

La Petite Crêperie

2^e Prix

Le Vieux Megève

3^e Prix

Le Refuge du Calvaire



TOQUICIMES OU L'ART DE CÉLÉBRER LA CUISINE DE MONTAGNE



Depuis désormais sept éditions, Toquicimes fait rayonner les charmes de la cuisine de montagne auprès d'un public chaque année plus nombreux en fédérant les acteurs du village autour de ses 3 jours de festival. Au cœur d'un programme consacré aux concours, démonstrations, ateliers, conférences... son leitmotiv : convivialité, partage et festivités !

Cette nouvelle édition placée sous le thème des « Cinq sens en éveil » a pour parrain un chef hautement respecté dans l'univers de la gastronomie, Yannick Alléno. Auprès des chefs, des pâtissiers, des producteurs, des MOF, des personnalités de l'univers du goût et des apprenants du Campus de Groisy... il viendra peaufiner la recette de notre festival qui depuis des années révèle tout son équilibre dans un programme concocté avec passion.



Un programme aux petits oignons



Au menu de ces 3 journées, les incontournables font la part belle aux nouveaux ingrédients. Dans le cadre du parcours Avenir, les 4^e et 3^e des deux collèges ainsi que l'IME prendront part à des ateliers dispensés par la fondation Bocuse. Une vraie immersion pour ceux qui se destinaient aux métiers de bouche ! Le concours des familles by Alpina Savoie invite à dévoiler les secrets des recettes ancestrales autour du « crozet dans tous ses états ». Les participants devront rivaliser d'imagination pour séduire le jury avec gourmandise et anecdotes. Inédit, la sélection française au Mondial de fondue suisse, dont la finale se déroulera à Tartegnin en novembre 2025. Ouverte aux professionnels comme aux amateurs, elle exige finesse et tour de main pour lier une fondue « moitié-moitié ». Face à cette présélection, les restaurateurs de Megève dévoileront cette année encore l'excellence des saveurs locales au cœur du concours de la meilleure fondue de Megève. Le vainqueur affichera à sa carte

la recette gagnante estampillée du titre 2024. Les professionnels auront également l'opportunité de se challenger sur la tarte chocolat Chartreuse® et le meilleur pâté croûte de montagne. Un menu équilibré arrosé d'une pincée de démonstrations et causeries, de rencontres et dédicaces, saupoudré d'humour avec Toquiquiz en nouveauté et Je cuisine avec mon boxeur de chef. Côté gastronomie, les festivités du mâchon savoyard, l'offre du Campus de Groisy et des foodtrucks déplient la gourmandise des produits du terroir et des saveurs alpines.

Cette année, Toquicimes a décidé de soutenir le combat de l'association Antoine Alléno en organisant une vente aux enchères de vestes de cuisine dédicacées. Le montant récolté sera intégralement reversé à l'association.

VENDREDI 18 OCTOBRE

11h → 11h45



Course des garçons de café : parcours depuis la place du village à l'espace Masterclass

15h → 17h



Concours de la tarte chocolat-Chartreuse®

à partir de 17h

Ateliers enfants sur inscription auprès de Megève Tourisme et sur [toquicimes.com](#)

17h30 → 19h



Mondial de fondue - Sélection France (Finale à Tartegnin en 2025)

19h → 23h



Le Mâchon savoyard – Soirée festive avec offre de petite restauration

19h30 → 20h30



Vente aux enchères

au profit de l'association Antoine Alléno

SAMEDI 19 OCTOBRE

à partir de 10h

Ateliers enfants et adultes sur inscription auprès de Megève Tourisme et sur [toquicimes.com](#)

10h → 12h30

Le Concours des familles by Alpina Savoie : « Le crozet dans tous ses états »

11h → 12h



Toquiquiz Mallory Gabsi / Louis Festa

12h30 → 13h30



Démonstration des **Mailles et Béguines**

14h → 15h

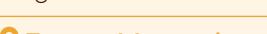


Toquiquiz Baptiste Pignol / Florent Poulard

18h → 18h45

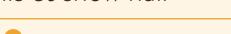
Causerie « La place du goût et du parfum dans la cuisine de montagne »

19h → 20h



Démonstration cocktails et show flair

19h → 23h



Le Mâchon savoyard

DIMANCHE 20 OCTOBRE

à partir de 10h

Ateliers enfants et adultes sur inscription auprès de Megève Tourisme et sur [toquicimes.com](#)

10h → 11h



Causerie « La cuisine de montagne peut-elle être saine et gourmande »

10h → 12h30

Concours de la Meilleure fondue de Megève

11h → 12h



Toquiquiz Danny Khezzar / Hugo Riboulet

12h30 → 13h



Théâtre déambulatoire et gastronomique

12h30 → 15h

Déjeuner de la Team France Bocuse d'Or

13h → 14h



Les Joyeux Maquignons

14h → 15h



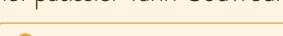
Toquiquiz Bastien de Changy / Florant Barbarot

15h → 16h

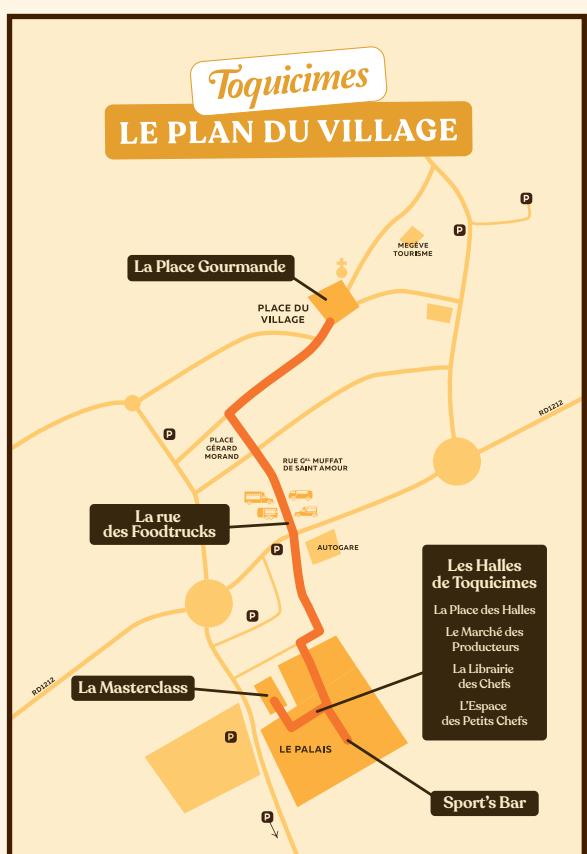


Démonstration de pâtisserie – La bûche de Noël avec Mercotte et le chef pâtissier Yann Couvreur

16h30 → 18h



Concours du Meilleur Pâté croûte de montagne



Programme complet et informations :
[toquicimes.com](#)



La fête du village



Concert à Javen



Forum des associations



Jumping International de Megève



Feu d'artifice du 14 juillet



Cérémonie du 14 juillet



Fête de la Saint-Jean



Cuisine mon village

Cérémonies officielles, fêtes patrimoniales et traditionnelles, rendez-vous culturels et musicaux, sans oublier événements sportifs et rencontres associatives...

l'été à Megève n'a pas manqué de dynamisme et d'occasions de se retrouver.

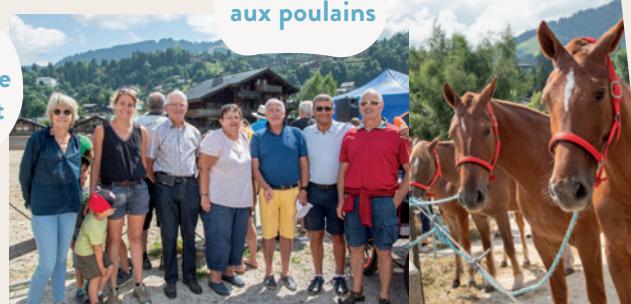
Des instants qu'élus et habitants cherissent chaque année particulièrement. Gourmands ou festifs, solennels ou sportifs... ils invitent tous à vibrer à l'unisson et laissent le goût de souvenirs d'été partagés...



Megève Jazz Contest



Concours aux poulains





POUR SOUTENIR SES PARTENAIRES

Née d'un travail collaboratif entre les équipes de Megève Tourisme et le collectif des hôteliers de la station, la plateforme digitale de recrutement « Megève Jobs » est une première dans l'histoire de l'emploi saisonnier. Un essai audacieux qui aura permis à certains hôteliers de trouver leurs salariés pour la saison d'hiver, qui eux auront pu découvrir les opportunités de notre station.

Accoutumés à travailler de concert, les hôteliers et services de Megève Tourisme se réunissent régulièrement pour échanger sur leurs différentes problématiques ; lors d'une réunion avait été évoqué le projet de mutualiser nos présences sur des forums de recrutement dans des villes balnéaires, **le choix d'une solution digitale a finalement remporté les suffrages.**

Recherches et études des offres existantes sur le marché... la mission a été portée par le service de relations socio-professionnels de Megève Tourisme. En accord avec les hôteliers, une solution immersif personnalisable a été choisie, permettant d'intégrer des éléments identitaires de Megève. De l'établissement familial 3* au 5* à la gestion internationale, douze hôteliers se sont investis dans le projet disposant chacun de leur propre accès et espace individuel. Le financement de la plateforme a été partagé avec l'office.

Un lancement convainquant

Entièrement gratuite pour les candidats, l'inscription au forum a été ouverte dès le 23 août et a généré **plus de 1100 adhésions**. Petit questionnaire, téléchargement du CV... les saisonniers pouvaient ensuite découvrir les offres mises en ligne par les hôteliers et postuler. Chef de cuisine, pâtissier, réceptionniste, SPA manager ou encore veilleurs de nuit... tous les métiers de l'hôtellerie-restauration étaient représentés. Il ne restait plus qu'à solliciter un entretien, une action qui pouvait intervenir de manière bilatérale, soit par l'établissement soit par le candidat. Deux journées d'entretiens virtuels ont alors été organisées, les jeudi 5 et mardi 10 septembre : plus de 170 rendez-vous ont pu se dérouler entre recruteurs et postulants sur des plages horaires allant de 8h à 20h. Le retour sur le taux de conversion ne sera réellement effectif qu'au début de la saison d'hiver lors de la prise

de poste des employés mais à l'issue des entretiens, la plupart des établissements s'avouaient **convaincus par l'expérience**, touchant ainsi des profils de plus en plus connectés.

Après ces deux jours de rencontres, les hôteliers disposaient toujours de l'accès aux **plus de 900 CV mis en ligne par les saisonniers**, leur laissant ainsi la possibilité de parfaire leur recrutement pour les postes qui n'auraient pas encore été pourvus.

Au-delà du fait d'apporter une solution à la problématique de recrutement, Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève soulignait le fait que « la réussite de ce forum repose aussi sur l'investissement des établissements qui se sont fédérés autour du projet de Megève Tourisme, acteurs publics et privés œuvrant ainsi collectivement pour relever de nouveaux défis ! »

MULTIPLIER LES OPPORTUNITÉS DE RENCONTRES

L'automne, désormais bien avancé, annonce les réjouissances et autres célébrations de fin d'année auxquelles la commune souhaite plus que tout associer nos aînés. Des instants propices au partage et aux retrouvailles, dans la même intention que les après-midi bleus.



Le mois de novembre, comme à son habitude, s'annonce riche en rendez-vous, les festivités en priorité ! Mercredi 6, l'incontournable **loto des aînés** exige un peu d'attention, une petite dose de chance et beaucoup de rires pour un moment de convivialité assuré ! Le rendez-vous est fixé à 14h à la salle des Rhodos. Bingo !



Place ensuite à la culture avec **une représentation théâtrale** de la troupe de l'Ancolie, *Les 7 péchés capitaux*, dimanche 10 novembre à 18h dans la nouvelle salle de spectacle du Palais.



Dimanche 24, en prémisses aux célébrations de Noël, la municipalité invite comme chaque année les séniors de Megève de plus de 70 ans à son **traditionnel repas des aînés** au Palais. L'occasion pour nos élus de profiter d'un moment dédié avec eux autour un délicieux déjeuner de fête mais aussi d'échanger sur des sujets aussi variés que l'actualité du village et les souvenirs partagés. Un rendez-vous qu'affectionnent particulièrement Catherine Jullien-Brèches, présidente du CCAS, et Pierrette Morand, adjointe déléguée à l'action sociale pour ces instants de retrouvailles privilégiés ! Les invitations seront adressées directement à domicile par courrier.



Pour finir l'année en beauté, la commune propose une compétition orthographique challengeant nos retraités face à nos écoliers de CM2 des 2 établissements scolaires. En effet, jeudi 19 décembre, **une dictée intergénérationnelle** est organisée à partir de 9h30 dans les locaux de l'école Henry Jacques Le Même pour tous les participants avant de se retrouver autour d'un déjeuner à la Fondation Morand Allard. Révisions conseillées pour espérer le sans-faute !

La distribution des colis de fête

Il est de coutume, pour célébrer les festivités de fin d'année, que le CCAS offre à nos séniors de plus de 70 ans des colis remplis de gourmandises. Ainsi, plus de 500 colis seront une nouvelle fois distribués cette année, les jeudi 5 et vendredi 6 décembre, à l'autogare. Les informations sur le déroulement seront transmises par le CCAS.



Les rendez-vous récurrents

- Tous les jeudis :** le déjeuner à la Fondation Morand Allard

- Un jeudi sur deux :** yoga séniors avec Christine Haristoy au Palais

- Le mardi et jeudi :** activités manuelles et jeux de cartes à la salle de la Molletaz

COUP D'OEIL SUR L'ACTU !



Des paniers innovants contre les déchets

En recherche permanente de solutions pour faciliter la gestion des problématiques écologiques, à l'initiative de Jean-Pierre Chatellard, adjoint à l'environnement et des services techniques, la commune a fait le choix de doter pour un premier test, quatre de ses grilles d'eaux pluviales du centre-ville de panier anti-déchets ID-O®. Développés par la société Pollustock, ils permettent d'intercepter les mégots et autres polluants, même très petits, souvent très présents dans les égouts. En effet, contrairement aux idées reçues, les grilles ne sont pas reliées à un centre de traitement mais sont généralement directement dirigées vers nos rivières. Une solution innovante pour contrôler cette source de pollution et limiter notre impact sur le milieu aquatique.

Marque employeur



Jeudi 12 septembre, lors d'une soirée dédiée au personnel communal, Catherine Jullien-Brèches a annoncé officiellement le lancement de la stratégie marque employeur de Megève. Des projets divers et passionnantes, allant des services publics aux métiers du tourisme, le tout dans un cadre de vie incomparable... peu de collectivités peuvent prétendre offrir une telle richesse d'opportunités.

Cette marque employeur permet de mettre en avant la beauté du territoire mais aussi de valoriser la qualité des services qu'apportent les agents au quotidien. Elle accompagnera également la démarche de recherche de nouveaux talents et de création de liens tout en offrant un cadre professionnel et familial épanouissant. Un tournant dans la gestion des ressources humaines et dans l'intégration des salariés à la vie de la commune.

Les dispositifs de compostage partagé



En complément du site rue d'Oberstdorf un nouveau dispositif est désormais opérationnel face au Palais, à proximité directe des containers semi-enterrés. Tandis que la plateforme est effective au rond-point de la Poste, l'installation des bacs de compost devrait l'être également dans le courant du mois d'octobre. Le prochain secteur à en être équipé sera situé sur Rochebrune. Pour rappel, ces sites partagés visant au recyclage des déchets organiques, sont suivis par le maître-composteur de la CCPMB, Julien, disponible pour la formation de référents volontaires dans chacun des quartiers. Méthode à appliquer, déchets à introduire ou ceux interdits, utilisation du compost... afin de faire un bon usage de ces sites collectifs, un kit composé de bioseaux et d'un livret conseils est à disposition gratuitement à l'accueil de la mairie.

Pour tous renseignements, contactez la CCPMB - Tél. 04 50 78 12 10

Appel à documentation et témoignages

La statue St-Jean-Baptiste prêchant dans le désert, située au Creux St-Jean sera restaurée en 2025. La Commune lance un appel à documentation et à témoignages sur ce monument du Calvaire pour faciliter les décisions d'un parti-pris de restauration. Nous recherchons également le fragment de la main gauche de la statue et de la croix récemment disparue.

Contact : musees@megeve.fr ou service Culture – Tél. 04 50 90 61 54

Le cheval de Megève



La dynamique lancée il y a plus de 25 ans par des passionnés du cheval de Megève et du mulet des Alpes, soutenue par les précédentes municipalités et par Catherine Jullien-Brèches depuis son 1^{er} mandat, a enfin aboutie ! Ainsi, la création de l'association de reconnaissance et de promotion du Cheval de Megève et du Mulet des Alpes va permettre de voir se réaliser les espoirs de plusieurs générations à laquelle le syndicat hippique et mulassier du Haut Faucigny avait largement contribué.

Grâce au plan régional Filière Équine 2023-2027 de la Région Auvergne Rhône Alpes, au soutien de l'ASECRA (Association régionale des Eleveurs de chevaux) et de l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation), le cheval de Megève et le Mulet des Alpes rejoignent le cheval du Vercors, le cheval d'Auvergne et l'âne du Bourbonnais reconnus sur le territoire régional. Le fruit d'un travail de longue haleine dont se réjouit la municipalité !

Sommets du tourisme Prix innovation des Sommets du Tourisme

Mi-octobre, à l'occasion des Sommets du Tourisme, la commune de Megève s'est vu décerner le Trophée « Tourisme de demain » 2024 pour sa gestion innovante de la ressource en eau sur sa structure du Palais.

Très investis sur la problématique de la préservation de l'eau, les élus de Megève ont placé la gestion de cette ressource au cœur de leur politique écologique, notamment au sein du site du Palais, d'une surface de 30.000 m² misant sur 4 piliers stratégiques : l'eau énergie, l'eau recyclée, l'eau économique et l'eau innovante.



Nouveau spectacle de l'OH Megève

Samedi 2 novembre à 20h et dimanche 3 à 17h, l'Orchestre d'Harmonie Megève dévoilera son spectacle inédit dans la nouvelle salle du Palais, « De l'autre côté du pupitre ». Une soirée retracant la « vie » de l'OHM en 12 tableaux ; une représentation accompagnée par les Mailles et Béguines, l'Animation Théâtrale Mègevanne, l'amicale des Sapeurs-Pompiers, le tout sur un livret et une mise en scène d'En Visite Simone, avec les arrangements et la direction de Yannick Vandini.

Billetterie : auprès des caisses du Palais, de Megève Tourisme et sur megeve-tourisme.fr
Tarifs : adulte 12€ / -12 ans 5€



Valoriser la dynamique associative

Le forum des associations et du sport au mois de septembre a également été l'occasion de valoriser l'engagement de Corinne Allard, qui en dehors de ses fonctions au sein de la Mairie, a œuvré au cœur de plusieurs associations depuis 1987 dont « les Ambassadeurs de Megève ». Ainsi, Louis Ours, conseiller municipal et membre du comité départemental, conjointement avec Catherine Jullien-Brèches, lui a remis la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif. Une cérémonie qui a également permis à Madame le Maire et son adjointe, Pierrette Morand, de saluer l'engagement de tous les bénévoles sans qui les associations ne pourraient pas mener à bien leur investissement et la dynamique qu'elles impulsent au quotidien dans la vie du village.

VIE POLITIQUE

De l'ambition pour les Mégevans !

**Nous
Megève**

Chacun le sait, le groupe NousMegève au conseil municipal est particulièrement engagé pour la qualité de vie de toutes celles et tous ceux qui vivent

dans la commune à l'année. Nous intervenons systématiquement pour améliorer l'accès au logement et à la propriété, au développement de nouvelles activités moins saisonnières et pour offrir à nos jeunes de réelles perspectives.

Aussi, nous avons exprimé ces derniers mois notre déception quant au manque d'ambition de la majorité pour ses propres administrés.

A commencer par les 44 logements sociaux en cours de construction aux Retornes, à la sortie du village. Un panneau indique : « ici, des logements pour les Mégevans ». On comprendra que la municipalité se contente d'une offre de location « low cost » pour les locaux sans même imaginer un accès à la propriété sans le coût du terrain ou tout autre forme d'habitat, sur d'autres espaces, en lien avec les modes de vie du territoire ! C'est de plus sans compter sur le terrain cédé pour 10% de son prix et sur un riverain qui s'est fait "donner" deux logements pour un simple droit de passage de quelques dizaines de mètres.

Mieux encore, après l'imbroglio juridique de la rénovation du bâtiment de la fondation Morand-Allard, on apprend qu'il est remis à l'étude un centre d'apprentissage pour des métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Il s'agit d'un projet qui n'a plus de sens tant nos jeunes n'aspirent pas qu'à cette catégorie de métiers, que le tourisme ne doit plus être la mono-activité locale et que nombre d'écoles dans ces disciplines foisonnent dans le département ! Et si on pensait à des formations plus qualifiantes, diplômantes, donnant accès à d'autres secteurs professionnels pouvant s'exercer à Megève, toute l'année.

Enfin, que dire de l'aménagement d'un garage au bout du petit parking du Palais des Sports que l'on dédie aux jeunes pour on ne sait quelle utilisation. On voudrait les éloigner de la vie du village qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

A l'aube d'une nouvelle mandature, il est temps de retrouver de l'ambition collective pour les Mégevannes et les Mégevans, pour Megève, pour refaire battre le coeur du village !

Les 12 travaux de Megève !

Notre parti c'est Megève !



La gestion d'une commune nécessite une planification rigoureuse et anticipée, surtout en ce qui concerne les travaux d'aménagement et de voirie mais souvent c'est sans compter sur les impondérables qui s'invitent aux pires moments sans oublier les contraintes financières, saisonnières et climatiques.

Comment faire face à cette dichotomie bien française : OUI aux nouveaux aménagements mais NON aux travaux.

Megève n'échappe pas à la règle et nous devons jongler entre les désirs de tous, tout en garantissant la sécurité, le confort et l'attractivité de notre territoire. Devons-nous nous réjouir de la mise aux normes de nos réseaux, du développement de nos infrastructures et de l'embellissement de notre village ?

Certains diront que « les travaux doivent bien se faire » et d'autres « ras-le-bol de toutes ces déviations et autres chantiers ».

Certes, nous entendons ces mêmes personnes reconnaître que la commune doit prendre soin de son patrimoine, anticiper les aménagements pour un avenir durable, proposer des embellissements pour une qualité de vie à la hauteur de leur attente.

Mais qu'il est lancinant de faire le dos rond aux plaintes et critiques.

Alors oui, nous traversons un exercice compliqué durant lequel des projets majeurs comme la restructuration de nos bâtiments publics se télescopent avec l'avancée de nos projets de développement pour notre vie quotidienne mais également l'attractivité de notre destination.

Lorsque vous construisez votre maison, votre voisin peut se plaindre des désagréments de votre chantier mais à votre tour vous endurerez également les travaux d'un futur voisinage. Un cercle non pas vertueux mais incontournable de l'acceptation d'être dérangés par les projets d'un autre.

Et nos phasages de travaux communaux n'échappent pas à la règle.

N'oublions pas que nous devons rattraper deux exercices impactés par une crise sanitaire suivie d'une inflation des coûts de construction sans égal qui a demandé bien souvent de revoir planning et perspectives financières.

Tout se fera non pas dans la douleur et la plainte mais avec la satisfaction de vivre dans un village qui prend soin de son avenir.

DU 24/06/2024 AU 30/09/2024

MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS



mariages

Le 05/07/24 :
Chang-Yip LAI et Justine GROSSET-BOURBANGE

Le 06/07/24 :
Alexis MICHALON et Céline BENOIT

Le 11/07/24 :
Adrien CHANDELIER et Marion PIVÔT

Le 12/07/24 :
Jonathan FOUGEROUSE et Elyzabeth CHOVELON

Le 06/08/24 :
Nicolas CHIAFFREDO et Eva DUBOIS

Le 07/09/24 :
Julien TOBARUELA et Olivia VEYRAT

décès

Le 26/06/24 à SALLANCHES :
Fathima KHELFI

Le 24/07/24 à MEGÈVE :
Anne JACQUIER, veuve ISOUX

Le 09/08/24 à MEGÈVE :
Jeanne-Marie PATÉ, veuve FROSSARD

Le 19/08/24 à MEGÈVE :
Zbigniew CHALUBIEC

Le 24/08/24 à SALLANCHES :
Marie-Andrée ANTOINE, veuve FARINAZZO

Le 26/08/24 à MEGÈVE :
Odette MABBOUX, veuve EMONET

Le 02/09/24 à CONTAMINE-SUR-ARVE :
Bernard AUDINOT

naiissances

Le 24/06/24 à SALLANCHES :
Aerys MOLLIER

Le 13/07/24 à SALLANCHES :
Méline BOCHUT

Le 09/09/24 à SALLANCHES :
Ilona APERTET



Réouverture de vos services

Après une fermeture temporaire les vendredi 25 et lundi 28 octobre pour cause de déménagement, retrouvez vos services de l'État civil en mairie, place de l'église, à partir du mardi 29 octobre.



INFOS PRATIQUES

LES SERVICES

MAIRIE DE MEGÈVE

1 place de l'Eglise
Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

ASTREINTE ÉTAT CIVIL

Vendredi soir au lundi matin
Tél. 06 65 02 18 28
accueil.mairie@megeve.fr

URBANISME

Lundi au vendredi : 9h-12h

CCAS

Du lundi au vendredi, 8h30-12h,
sur rendez-vous l'après-midi.
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

LE PALAIS

247 route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS & SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023 route Nationale
Tél. 04 50 91 09 09

VIE ASSOCIATIVE

associations@megeve.fr
Tél. 04 50 21 59 06

DÉCHETTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »
Du lundi au samedi :
De 8h15 à 11h45
et 13h30 à 18h15.
Tél. 04 50 91 40 12

SERVICES TECHNIQUES

Pour toutes urgences :
Tél. 04 50 21 26 05
Pour signalements divers :
rubrique SIGNALEMENT
via l'application MEGÈVE

EN LIGNE

MAIRIE.MEGEVE.FR

- Arrêtés municipaux
- Carte de résident

MARCHÉ

Tous les vendredis matin.

LA POSTE

276, rue de la Poste
Tél. 3631
Du lundi au vendredi : de 9h
à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi : de 9h à 12h

BORNES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

2 bornes Syane sur la RD 1212
niveau skate park (2 recharges),
1 borne parking de l'annexe de
la Mairie, Route du Jailet
(1 recharge payante), 2 bornes
payantes sur le parking du
Jailet, 1 borne gratuite limitée
à 5h au parking du Casino avec
2 recharges.

ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électrique
Tél. 09 72 67 50 74

MEG'BUS

Horaires en ligne :
meg-bus.com

WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière,
Le Palais, Megève Tourisme,
place de la Mairie, gare
d'arrivée téléphérique
Rochebrune, chalet de la
Plaine, patinoire de plein
air, altiport, tour Magdelain,
musée de Megève, musée de
l'Ermitage, Fondation Morand
Allard et Cote 2000.
Retirez votre code d'accès
à l'accueil de la médiathèque
ou de Megève Tourisme
ou par SMS gratuit en vous
connectant au wifi.

! LES URGENCES

POLICE MUNICIPALE

2001 route Nationale - Tél. 04 50 93 29 22
Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

- Objets trouvés, Tél. 04 50 93 29 22
- Interventions d'urgence, Tél. 06 16 58 03 87
- Stationnement Zones Bleues, disques disponibles auprès de la PM, à l'accueil de la Mairie, à l'Office et au parking du Casino.

GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale, Tél. 04 50 91 28 10
ou Tél. 17 ou 112 (pour les portables).
Fermeture le mercredi.

POMPIERS • Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU • Tél. 15

MAISON DE SANTÉ

• Médecins généralistes, Tél. 04 50 58 74 74
• Laboratoire de biologie médicale,
Tél. 04 50 21 29 95
• Infirmières :
Prycilia Robin, Charlotte Ducrocquet
et Sophie Leveque, Tél. 04 50 91 82 60
Annick Paget et Florence Chalas
Tél. 04 50 21 25 19
Fanny Grosset-Grange et Julie Mollier
Tél. 04 50 91 85 90
• Pédiatriques - Podologues, Tél. 04 50 34 54 17
• Psychologue Clinicienne, Tél. 06 61 54 36 53
• Orthophoniste, Tél. 06 28 52 00 10

! DÉFIBRILLATEURS

Place de l'Église, à l'autogare (côté bus),
vers les tennis extérieurs, dans les parkings
(Village, Casino - entrée abonnés, Megève
Tourisme - côté sortie), sur la façade du
cinéma Panoramic, au chalet nordique
de la Livraz, sur la Mairie de Megève, à la
DGAÉ et au CTM, sur la façade de la FMA,
au Palais, à l'altiport et au terrain de foot l'été
et à bord du véhicule de la PM.

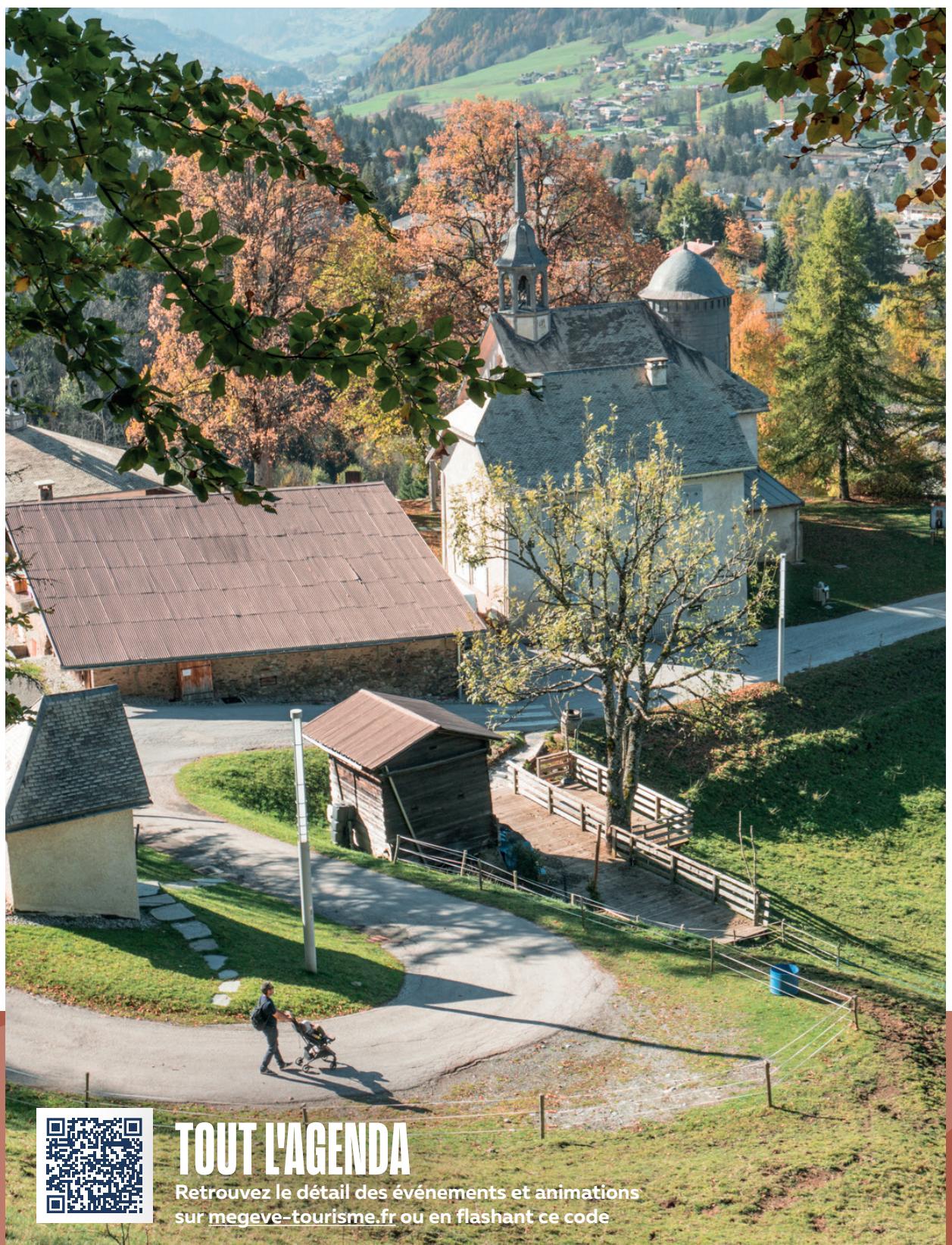
MONTENBUS

TRANSPORT À LA DEMANDE

Ouvert à tous, habitants comme
vacanciers, toute l'année du lundi
au samedi, sauf jours fériés !
Les horaires : de 6h45 à 19h30.
Réservation jusqu'à 15 min avant
le trajet (sur montenbus.fr ou au
numéro vert 0 800 2013 74).



Suivez-nous sur les réseaux sociaux [f](#) [t](#) [in](#)
Démarches en ligne, actus, petites annonces :
mairie.megeve.fr



TOUT L'AGENDA

Retrouvez le détail des événements et animations
sur megeve-tourisme.fr ou en flashant ce code

CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 3 décembre

DON DU SANG

Le lundi de 15h à 18h30
le 25 novembre, le 10 février,
le 7 avril et le 16 juin

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Tous les 1^{er} dimanches d'octobre
et de novembre